Alcohol and Gaming Commission of Ontario Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine N	Mohawk Park	Campbellvi	lle		
Date	19 août 202	19 août 2023		lépart	19 h 00	
Conditions météorologiqu	es (Temp. : 20	Courses 1 à 13 : Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C) Vent Ouest 12 km/h				
État de la piste	Courses 1 a	Courses 1 à 13 : Rapide (Variante 0 s.)				
Nombre de courses	13	Nombre de course de qualification) !	Nombre to	0	
Total des paris \$2,971,600 mutuels						
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite l'enqu	e de uêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Walker, Craig	Stewart Jr, David	Portuondo, Jason

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tous les autres incidents pertinents)

BUREAU

Matthew Gregory est en formation ce soir.

COURSES

OSS Gold - Poulains et hongres ambleurs de deux ans Peaceful Way Eliminations William Wellwood Eliminations

Course 1 – Rien à signaler.

Bob McClure a enfreint l'article 6.02 (a) en omettant de conduire alors qu'il était programmé.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2310890

Course 2 – Le #6, "Fabrizio N", (T. Borth), est arrivé avec de l'équipement brisé (fer).

Louie Roy a enfreint l'article 6.02 (a) en omettant de conduire alors qu'il était programmé pour les Courses 1 et 2.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2310865

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Le #4, "Elegant Resolve", (J. Macdonald), arrivé en 6^e position, a été placé en 7^e position, pour un bris d'allure prolongé survenu en allant vers le poteau de ¼ de mille.

Le #4 doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 - Le #7, "Indy Be Quick", (S. Filion), a fait un bris d'allure allant vers le poteau de $\frac{1}{4}$ de mille, une sortie sans terminer la course.

De plus, le cheval a été examiné par le vétérinaire de la Commission et inscrit sur sa liste à court terme (boiterie).

Le #7 doit se qualifier pour le bris d'allure et pour la performance.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 - Rien à signaler.

Course 11 – Doug McNair a été autorisé à se retirer de ses trois courses restantes. Rien d'autre à signaler.

Course 12 – Rien à signaler.

Course 13 – Examen des pylônes après le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Aucune infraction signalée.